



(Traduction)

Le Directeur général par intérim du Ministère des Affaires Étrangères
d'Israël, Chargé d'Affaires au Ministère du Canada.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

JÉRUSALEM, ISRAËL

15 August 1955

JÉRUSALEM, le 13 août 1955

Monsieur le Chargé d'Affaires, D. naty, tel. 1000, au 1000
de votre lettre du 7 août 1955, nous avons l'honneur de vous en remercier.
L'absence de M. Walter Lyan, Directeur général du Ministère des
Affaires Étrangères, a empêché d'accuser réception de votre lettre du 2 août
1955, par laquelle vous faites connaître que le Gouvernement canadien accepte
la proposition formulée par ce Ministère et tendant à la renonciation aux
droits de visa, sans réserve de réciprocité, en certains endroits.
Les suggestions que vous faites dans votre lettre du 7 août 1955 sont
entièrement acceptables et il est confirmé que votre lettre du 7 février et votre réponse du 2 août
1955 constitueront entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en
vigueur le 1^{er} septembre 1955.

Avec Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma considération
plus distinguée.

A. LOURIE
Directeur général par intérim
Ministère des Affaires Étrangères
1000, rue de la Paix
Ottawa, Canada

Monsieur George P. Kidd,
Chargé d'Affaires a.i.
Ambassade du Canada
89, rue Harbord
Tel-Aviv.